

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(Cette attestation doit être renseignée par le demandeur assuré CPPF)

Je soussigné(e), Nom (s) :
Prénom (s) :
Matricule solde / N° pension :
A (lieu de naissance) :
Nationalité :
Atteste sur l'honneur que mon conjoint ne dispose pas à ce jour d'un revenu professionnel.
En cas de changement de cette situation, je m'engage à en informer la Caisse, à toutes fins utiles.
Libreville, le
Signature de l'assuré

<sup>«</sup> Tout assuré ayant fait de fausses déclarations pour l'entrée en jouissance du droit à l'allocation du salaire unique, s'expose à des sanctions pénales conformément aux articles 115 à 126 de la loi n° 21/63 du 31 mai 1963 portant code pénal. »